

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept, le quinze mars à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Christiane GUICHERD, Michelle HUVET, Hervé MASSARDIER.

Excusés : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur TALUT), Virginie MAS (pouvoir à Monsieur FIORINI), Didier PIGNARD (pouvoir à Monsieur THOMAS), Patricia MIQUET (pouvoir à Madame GUICHERD).

Absent : Martine GAUTHERON.

Objet : Subventions aux associations intercommunales

Considérant que suite aux demandes des Associations Intercommunales et après la réunion de la Commission Associations du 8 mars 2017, ses membres proposent les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2017
Académie du Kung Fu du Tigre Blanc	400 €
Association Muroise de Volley Ball	300 €
ASE Muroise Basket	14 000 €
Association Sportive Mure Natation Aide pour location du bassin	20 400 €
Centre Arts Martiaux	1 500 €
Collège Lachenal, Projet Angleterre	600 €
Collège Lachenal, Projet St Romain en Gal	200 €
Collège Lachenal, Projet Citoyenneté	1 100 €
Collège Lachenal, Projet Izieu	300 €
Collège Lachenal, Projet échange chorale	1 100 €
Collège Lachenal, Projet Italie	1 750 €
Collège Lachenal, Rencontre auteur	500 €
Collège Lachenal, Action d'éducation sécurité routière	450 €
	<i>Total : 6 000 €</i>
Collège Association Sportive	700 €
Danse Contemporaine Moderne Jazz	1 500 €
Echange Tennis de Table	600 €

Embellie Bulle	600 €
Etoile Cycliste Muroise	500 €
Stage route	1 000 €
Stage VTT	400 €
Trophée départementale du jeune VTTiste	300 €
Organisation du challenge murois	600 €
Fonctionnement	<i>Total : 4 000 €</i>
Fever CheerDance Murois : fonctionnement	1 000 €
Formation des professeurs	400 €
Uniformes de cheerleading	1 000 €
	<i>Total : 2 400 €</i>
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie	200 €
Football Club Murois	17 000 €
50 ans du club	5 000 €
	<i>Total : 23 000 €</i>
Foulée Muroise	500 €
Renouvellement tenues, chronomètres	500 €
Gymnastique Rythmique et Sportive Muroise	2 200 €
Judo Club Murois	500 €
Rugby Réel XV	1 300 €
Pétanque	600 €
Scouts : aide formation BAFA	400€
Tennis club	4 000 €
Maison Pour Tous	63 000 €
Projet jeunesse	83 000 €
	<i>Total : 146 000 €</i>
TOTAL	230 600 €

Après délibération, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le montant total des subventions allouées pour 2017,
- **ATTRIBUE** les subventions telles que mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que ces subventions seront inscrites au Chapitre 65 compte 6574 du budget primitif 2017.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 17 mars 2017

Le Président
Jean-Pierre TALUT

